

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

INSTITUT DEPARTEMENTAL GUSTAVE BAGUER

Délégation de signature

N° Spécial

05 Juin 2018

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial Institut Départemental Gustave BAGUER, Délégation de signature, du 05 Juin 2018

SOMMAIRE

Décision	Date	INSTITUT DEPARTEMENTAL GUSTAVE BAGUER	Page
N° 2018-1	24.05.2018	Décision donnant délégation de signature à Madame Christine ROBIN	3



DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME CHRISTINE ROBIN

DECISION Nº: 2018-1

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles ;

- L.315-17 issu de l'article 4 de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002,
- D.315-67 et suivants sur les délégations,

Vu l'arrêté ministériel du 02 février 2004 portant nomination de Madame Véronique LAFFONT, en qualité de Directeur d'établissement Social et Médico-Social de l'Institut Départemental Gustave Baguer

DECIDE

ARTICLE PREMIER — Délégation est donnée à Madame Christine ROBIN, attaché principal titulaire, exerçant les fonctions de Directeur Chargé des services Economiques et Financiers pour, en cas d'empêchement ou d'absence de Madame Véronique LAFFONT, Directeur de l'Institut Départemental Gustave Baguer, signer les actes de gestion courante relatifs :

- aux besoins de fonctionnement de l'établissement
- à l'accueil et aux suivis des jeunes pris en charge
- aux personnels

ARTICLE 2 - Dans le cadre de l'exercice de sa délégation Madame Christine ROBIN, Directeur chargé des services économiques et financiers, a l'obligation de rendre compte des actes pris.

ARTICLE 3 - La présente décision qui pourra être retirée à tout moment prend effet du 1 juin 2018.

FAIT à Asnières sur Seine, le 24 mai 2018

Signature du Directeur de l'Institut

Véronique LAFFONT

Signature du directeur chargé des services économiques et financiers précédée de la formule manuscrite « vu pour acceptation »

Christine ROBIN

La présente délégation sera communiquée au prochain conseil d'administration du mois de juillet 2018 et adressée :

à l'ARS DT 92

au payeur Départemental des Hauts de Seine

au registre des actes administratifs en Préfecture

à l'agent

à la direction

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles et Ingénierie Territoriale

> 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex Courriel: <u>courrier@hauts-de-seine.gouv.fr</u> Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/